

Repair cafés : je répare au lieu de jeter

Les « Repair Cafés », signifiant littéralement « cafés de réparation », sont des ateliers qui sont consacrés à la réparation d'objets. Ils sont gérés par des bénévoles qui réparent des objets défectueux et réduisent ainsi la production de déchets. On en trouve notamment à Delémont, Porrentruy et Moutier.

Une lampe qui surchauffe, un pantalon déchiré, un téléphone usagé, une vieille imprimante, un fer à repasser : les clients.es arrivent chargés d'objets qui auraient terminé à la déchèterie. Certains.nes souhaitent conserver leurs objets car ils y sont habitués, d'autres ne veulent tout simplement pas jeter.

En plus du fastidieux diagnostic de panne et des frais de livraison élevés des pièces de rechange, l'ouverture et le démontage des objets ne sont pas tâche aisée. Les appareils récents ne sont généralement pas prévus pour être démontés et il faut des outils spéciaux pour les ouvrir, avec le risque de les endommager. Les bénévoles s'aident de tutoriels pour réparer certains appareils.

Une demande très forte

D'après une estimation de la Fondation pour la protection des consommateurs, ce sont quelque 2000 objets qui sont réparés chaque mois dans les 190 Repair Cafés que compte la Suisse, dont le premier a été ouvert à Berne en 2015. Il y a une demande de réparation en constante évolution et beaucoup de mécontentement concernant les erreurs et les défauts de fabrication ainsi que l'obsolescence programmée. Cette vétusté accélérée, faite de manière industrielle, réduit la durée de vie des objets pour soutenir la demande en modèles plus récents. Les Repair Cafés ont un taux de réparation de 70%. Les utilisateurs.trices paient une cotisation annuelle symbolique et les éventuelles pièces de rechange. La réparation est gratuite.

Réparer ou remplacer ?

D'un point de vue écologique, la réparation est souvent le bon choix. Cependant, l'achat d'un produit neuf peut être une meilleure option si l'ancien appareil consomme plus d'énergie et s'il est souvent utilisé. Lors de l'achat, il est conseillé de vérifier l'efficacité énergétique de l'appareil.

Depuis mars 2021, les fabricants d'écrans et de téléviseurs, de machines à laver et de lave-vaisselle, de congélateurs et de réfrigérateurs sont tenus d'encourager la réparabilité et la durabilité de leurs appareils, de proposer des pièces de rechange et de fournir des informations garantissant la réparation.

